



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES EMBAUCHES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2022

AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2022

1 649 000

EMBAUCHES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DONT

287 000

EN CONTRAT DE PLUS D'UN MOIS (HORS INTÉRIM)

Nouvelle hausse du nombre d'embauches sur un an et niveau d'avant-crise dépassé

Dès le 2^{ème} trimestre 2021, la situation concernant les embauches s'est améliorée grâce au rebond économique impulsé par les plans de relance gouvernementaux, mis en place suite au coup d'arrêt porté à l'économie en 2020, et malgré des restrictions sanitaires impactant encore certains secteurs.

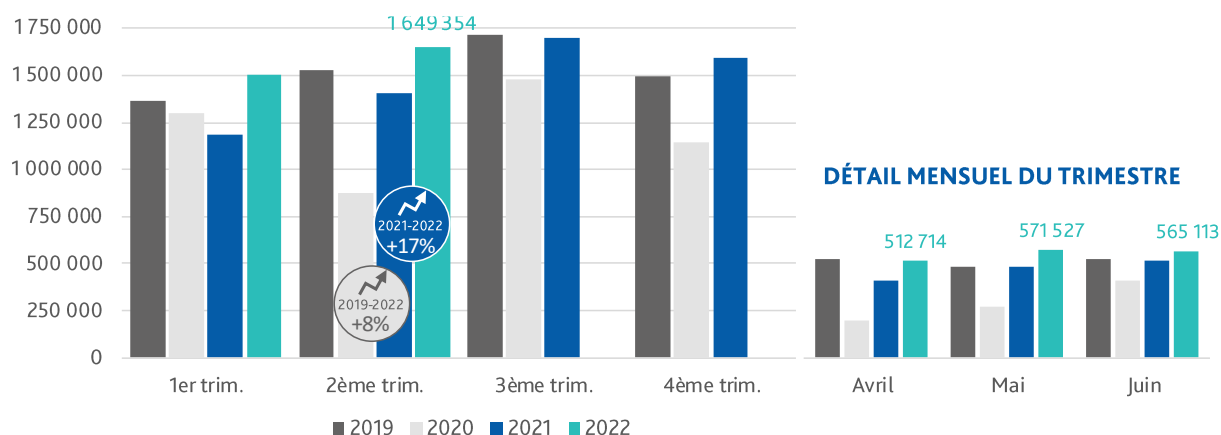
Au 2^{ème} trimestre 2022, 1 649 000 embauches ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une progression de **+17%** par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 (+242 000), comme en France [cf. graphique 1].

Le nombre d'embauches tous types de contrat dépasse ainsi très largement son niveau d'avant-crise, **+8%** par rapport au 2^{ème} trimestre 2019 (+123 000). Cette évolution est plus marquée qu'au niveau national (+3%).

La situation des embauches de plus d'un mois hors intérim au cours de ce trimestre est également plus favorable au niveau régional qu'au plan national. Leur nombre augmente de **+19%** par rapport à leur niveau d'avant-crise (+46 000), contre +14% en France.

Quels types de contrat sont principalement proposés ? Quels secteurs recrutent plus particulièrement au cours de ce trimestre ? Quels territoires sont plus dynamiques ? Quelle est la situation par rapport au niveau d'avant-crise ?

GRAPHIQUE 1
NOMBRE D'EMBAUCHES PAR TRIMESTRE ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES



Guide de lecture : 1 649 000 déclarations d'embauches ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes au 2^{ème} trimestre 2022. Cela représente une augmentation de +17% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et +8% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019. Ces déclarations d'embauches se décomposent comme suit au cours du 2^{ème} trimestre 2022 : 513 000 embauches en avril, 572 000 en mai et 565 000 en juin.

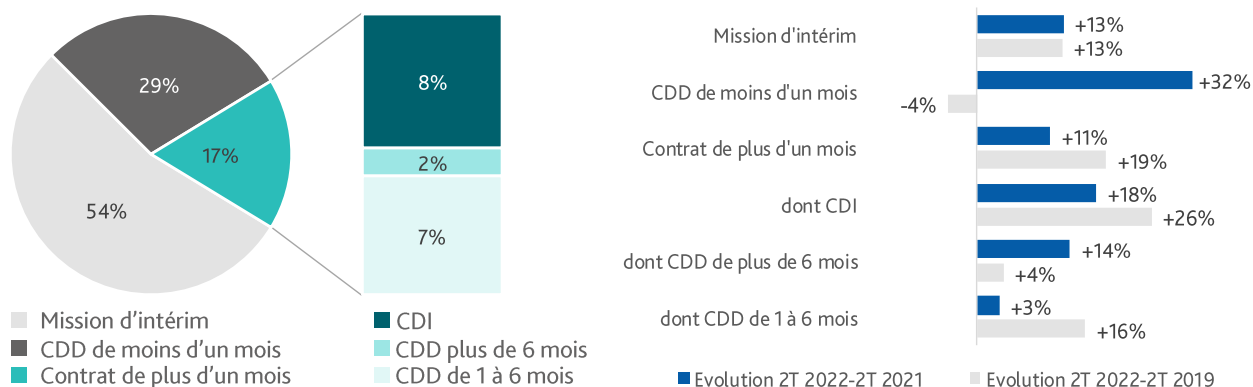
Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE tous types de contrat

HAUSSE PLUS MARQUÉE DU NOMBRE D'EMBAUCHES EN CONTRAT COURT

Le nombre d'embauches progresse par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 quelque soit le type de contrat, plus particulièrement les CDD de moins d'un mois. Les embauches en CDI progressent plus fortement par rapport au même trimestre en 2019. La majorité des déclarations d'embauches sont réalisées pour une **mission d'intérim** (887 000, soit 54%) [cf. graphique 2]. Leur nombre augmente de +13% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et par rapport à 2019 [cf. graphique 3]. Les CDD de moins d'un mois représentent 29% de l'ensemble des recrutements et sont en hausse de +32% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021. Ils restent toutefois moins nombreux comparativement à leur niveau d'avant-crise en 2019 (-4%). Le nombre d'embauches en **contrat de plus d'un mois** (287 000, soit 17% des déclarations d'embauches) dépasse largement leur niveau d'avant-crise. Il croît de +11% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 (+18% pour les embauches en CDI, +14% pour les CDD de plus de 6 mois). Par rapport à 2019, leur progression est de +19%, plus encore en CDI (+26%).

GRAPHIQUES 2 & 3

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DU TRIMESTRE PAR TYPE DE CONTRAT ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2021 ET 2019



Guide de lecture : 17% des déclarations d'embauches réalisées au 2^{ème} trimestre 2022 concernent un contrat de plus d'un mois, et plus particulièrement un CDI pour 8% d'entre-elles, un contrat de plus de 6 mois pour 2% d'entre-elles et un contrat de 1 à 6 mois pour 7% d'entre-elles. Ce nombre d'embauches trimestrielles pour un contrat de plus d'un mois est en hausse de +11% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et de +19% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019.

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE tous types de contrat

HAUSSE DES EMBAUCHES⁽¹⁾ DANS LE TERTIAIRE ET L'INDUSTRIE

⁽¹⁾ L'analyse par secteur d'activité ci-après se focalise sur les embauches de plus d'un mois hors intérim.

Près de 7 embauchessur 10 sont réalisées dans les **services** [cf. graphique 4]. Ce secteur connaît la plus forte progression comparativement à 2021 (+13%) et s'accroît de +21% par rapport à 2019 (soit 34 200 de plus) [cf. graphique 5]. La hausse des embauches est la plus soutenue par rapport à 2021 dans l'édition, audiovisuel et diffusion (+28%), les activités informatiques et services d'information (+21%), l'hébergement et restauration (+19%) [cf. tableau 1].

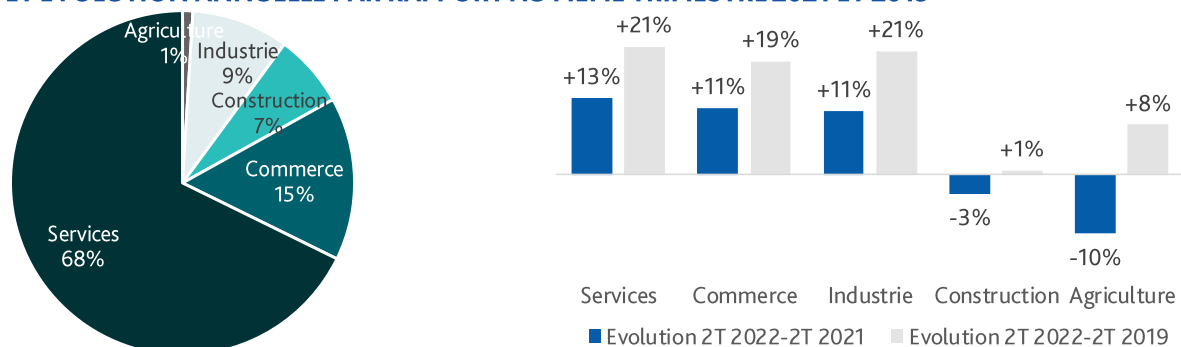
Le nombre d'embauches augmente aussi fortement dans le **commerce** (+11% par rapport à 2021, +19% par rapport à 2019). L'**industrie** (9% des embauches) enregistre également une forte progression : +11% par rapport à 2021, +21% par rapport à 2019 (4 500 de plus). Le niveau de 2021 est plus largement dépassé dans la fabrication d'équipements électriques (+49%), la fabrication textile, industrie habillement, cuir et chaussures (+46%), la fabrication de machines et équipements (+17%).

A l'inverse, le nombre d'embauches diminue par rapport à 2021 dans la **construction** (-3%) et l'**agriculture** (-10%), tout en restant au-dessus de leur niveau d'avant-crise au 2^{ème} trimestre 2019.

Les déclarations d'embauches de plus d'un mois hors intérim sont les plus nombreuses, au cours de ce 2^{ème} trimestre, dans la restauration traditionnelle (21 700 embauches) et de type rapide (12 100), les hôtels et hébergement similaire (10 400), l'administration publique générale (9 400) et le nettoyage courant des bâtiments (8 900). [cf. graphique 6].

GRAPHIQUES 4 & 5

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS HORS INTÉRIM DU TRIMESTRE PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2021 ET 2019



Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE tous types de contrat

TABLEAU 1

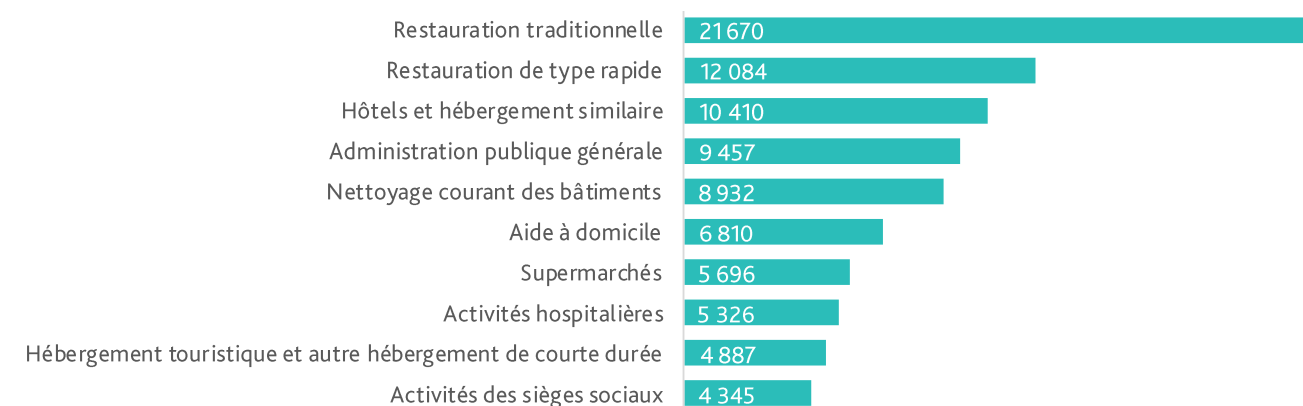
RÉPARTITION DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS HORS INTÉRIM DU TRIMESTRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS DÉTAILLÉ (NAF 38) ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2021 ET 2019

	2ème trimestre 2022	Répartition	Evol. 2T 2022 / 2T 2021	Evol. 2T 2022 / 2T 2019
Tous secteurs confondus	287 440	100%	+11%	+19%
Hébergement et restauration	57 744	20%	+19%	+30%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	44 003	15%	+11%	+19%
Activités de services administratifs et de soutien	29 664	10%	+11%	+21%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	22 609	8%	+18%	+29%
Construction	19 714	7%	-3%	+1%
Transports et entreposage	15 187	5%	+10%	+20%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, ...	13 905	5%	+6%	+8%
Administration publique	11 601	4%	-2%	+9%
Activités pour la santé humaine	8 308	3%	+1%	+20%
Fab. de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8 026	3%	+8%	+32%
Autres activités de services	7 690	3%	+11%	+8%
Arts, spectacles et activités récréatives	6 622	2%	+11%	+11%
Enseignement	4 567	2%	+14%	+19%
Activités informatiques et services d'information	4 392	2%	+21%	+46%
Activités financières et d'assurance	4 327	2%	+13%	+1%
Métallurgie et fabrication produits métalliques, sauf machines et équip.	3 270	1%	+8%	+9%
Autres industries manufacturières- réparation et install. machines et équip.	2 994	1%	+8%	+12%
Activités immobilières	2 918	1%	+16%	+23%
Agriculture, sylviculture et pêche	2 789	1%	-10%	+8%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 311	1%	+18%	+8%
Fab. produits caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métal.	1 912	1%	+2%	-2%
Production et distribution d'eau - assainissement, gestion déchets	1 637	1%	+4%	+20%
Édition, audiovisuel et diffusion	1 608	1%	+28%	+53%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 448	1%	+17%	+22%
Fabrication textile, industrie habillement, industrie cuir et chaussure	1 417	0%	+46%	+29%
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	1 239	0%	+5%	+16%
Fabrication d'équipements électriques	983	0%	+49%	+80%
Recherche-développement scientifique	936	0%	+2%	+9%
Industrie chimique	813	0%	-2%	+17%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	784	0%	+10%	+24%
Fabrication de matériels de transport	728	0%	+9%	+4%
Industrie pharmaceutique	467	0%	+16%	+20%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	384	0%	+28%	+49%
Télécommunications	289	0%	-8%	-5%
Industries extractives	114	0%	+23%	+8%

Guide de lecture : L'hébergement et restauration concentre 20% des embauches de plus d'un mois hors intérim (57 700) au 2^{ème} trimestre 2022. Ce nombre augmente de +19% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et de +30% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019. Cette progression est supérieure à la hausse moyenne tous secteurs confondus de +11% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et de +19% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019.

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

GRAPHIQUE 6

LES 10 PRINCIPALES ACTIVITÉS (NAF 700) QUI RECRUTENT AU COURS DU TRIMESTRE


Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE de plus d'un mois hors intérim

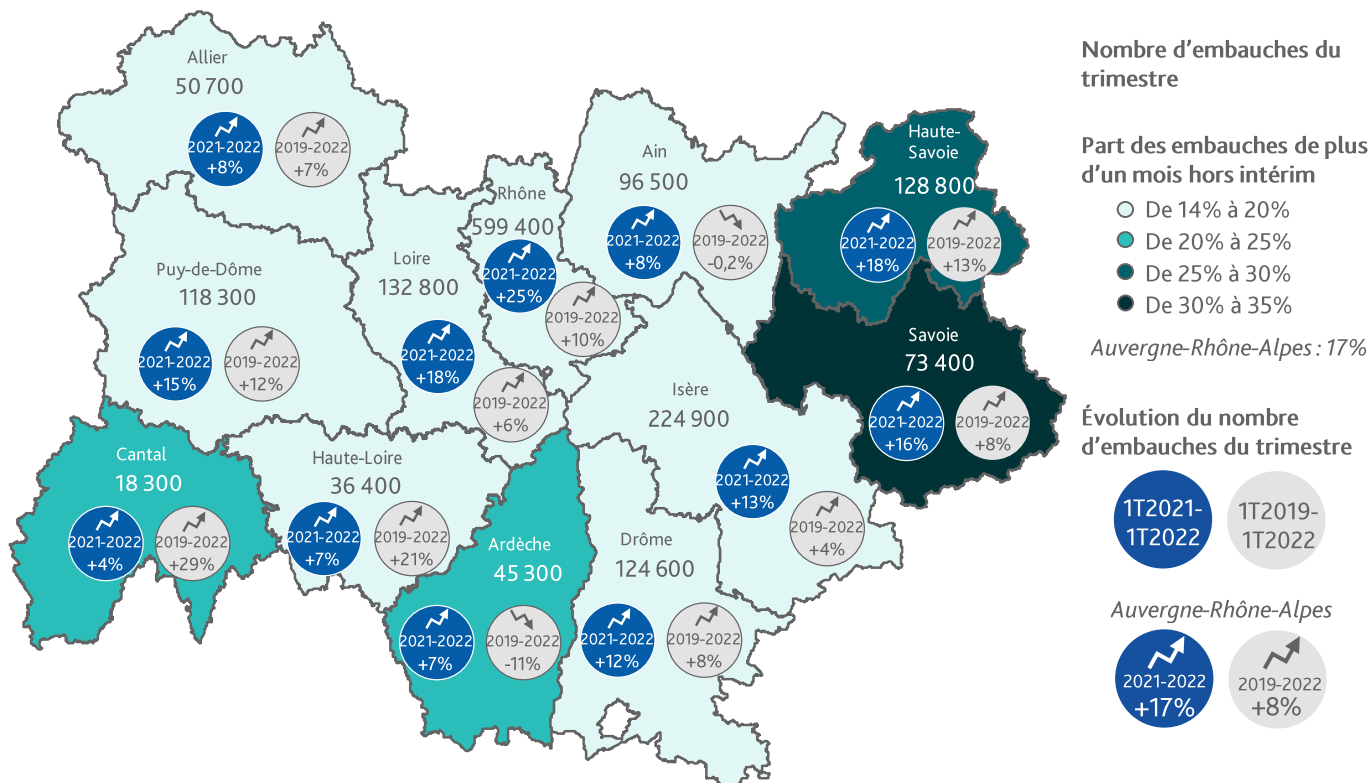
HAUSSE DES EMBAUCHES DANS L'ENSEMBLE DES DÉPARTEMENTS, SEULS L'ARDÈCHE ET L'AIN SONT EN DESSOUS DE LEUR NIVEAU D'AVANT-CRISE

Le nombre de déclarations d'embauches (tous types de contrat) progresse par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 dans tous les départements : de +4% dans le Cantal à +25% dans le Rhône (+17% au niveau régional) [cf. carte 1]. Dans le Rhône, cette évolution s'explique notamment par une hausse plus soutenue qu'au niveau régional des embauches en CDD de moins d'un mois (+47% contre +32%) et en intérim (+19% contre +13%), ou dans l'hébergement et restauration (+33% contre +19%).

Tous les départements enregistrent un volume d'embauches supérieur au 2^{ème} trimestre 2019, excepté l'Ardèche et l'Ain : de +4% en Isère à +29% dans le Cantal (+8% au niveau régional). L'Ardèche se distingue en restant en-dessous de son niveau d'avant-crise (-11%), et dans une moindre mesure l'Ain (-0,2%). Contrairement aux autres territoires, les embauches en intérim sont en effet en forte baisse en Ardèche (-27%) et en hausse très modérée dans l'Ain (+0,7%).

CARTE 1

RÉPARTITION DES EMBAUCHES DU TRIMESTRE PAR DÉPARTEMENT ET ÉVOLUTION ANNUELLE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE 2021 ET 2019



Guide de lecture : Dans le Rhône, 599 400 déclarations d'embauches ont été réalisées au 2^{ème} trimestre 2022. Leur nombre augmente de +25% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 (contre +17% au niveau régional) et de +10% par rapport au 2^{ème} trimestre 2019 (contre +8% au niveau régional). Parmi les embauches dans le département, 14% concernent un contrat de plus d'un mois hors intérim (contre 17% parmi celles de la région).

Source : Urssaf / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE tous types de contrat

SOURCES ET DÉFINITIONS

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE – DPAE (SOURCE URSSAF / MSA)

Les données DPAE proviennent de l'Urssaf et ont pour origine l'Urssaf et la MSA.

Pour rappel, la DPAE est une formalité obligatoire accomplie par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche d'un salarié, et ce, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail envisagé. Les DPAE concernant une mission d'intérim sont réalisées par l'établissement de travail temporaire avec le code activité de l'établissement de travail temporaire et non celui de l'entreprise utilisatrice.

Les données brutes présentées dans ce document sont issues du système d'informations de Pôle emploi sur les entreprises, mis à jour quotidiennement à partir de flux de données fournies par l'Urssaf et la MSA. Les résultats sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.

Les déclarations d'embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois, hors intérim. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 30 jours.

L'évolution annuelle compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.